

Prendre rendez-vous

Vos rendez-vous en 1 clic

La Ville modernise ses accueils en mettant en place le service numérique [ClicRDV](#) afin de :

- › Diminuer le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous au sein d'un service municipal
- › Faciliter les démarches en ce qui concerne l'État civil.

Pour cela, l'outil [ClicRDV](#) met à votre disposition un agenda en ligne permettant de visualiser les créneaux horaires disponibles.

Les rendez-vous se prennent 7 j / 7, s'annulent et se reprennent sans intervention des services municipaux.

1. Connectez-vous en cliquant [ici](#)
2. Choisissez le motif de votre rendez-vous
3. Sélectionnez la date et l'heure souhaitées
4. Complétez les informations requises
5. Confirmez votre rendez-vous

Vous recevrez un mail de rappel 48 heures avant votre rendez-vous et serez informés lorsque les documents seront disponibles au sein des services concernés.



Certaines démarches sont réservées aux habitants Quevillais :

- Attestation de vie maritale
- Certificat de vie
- Parrainage civil
- PACS
- Mariage
- Noces
- Attestation d'accueil
- Légalisation de signature
- Recensement citoyen
- Changement de prénom (mairie du domicile ou mairie du lieu de naissance)

Pour l'ensemble de ces démarches, aucun rendez-vous ne sera accepté pour les personnes extérieures à la commune



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00